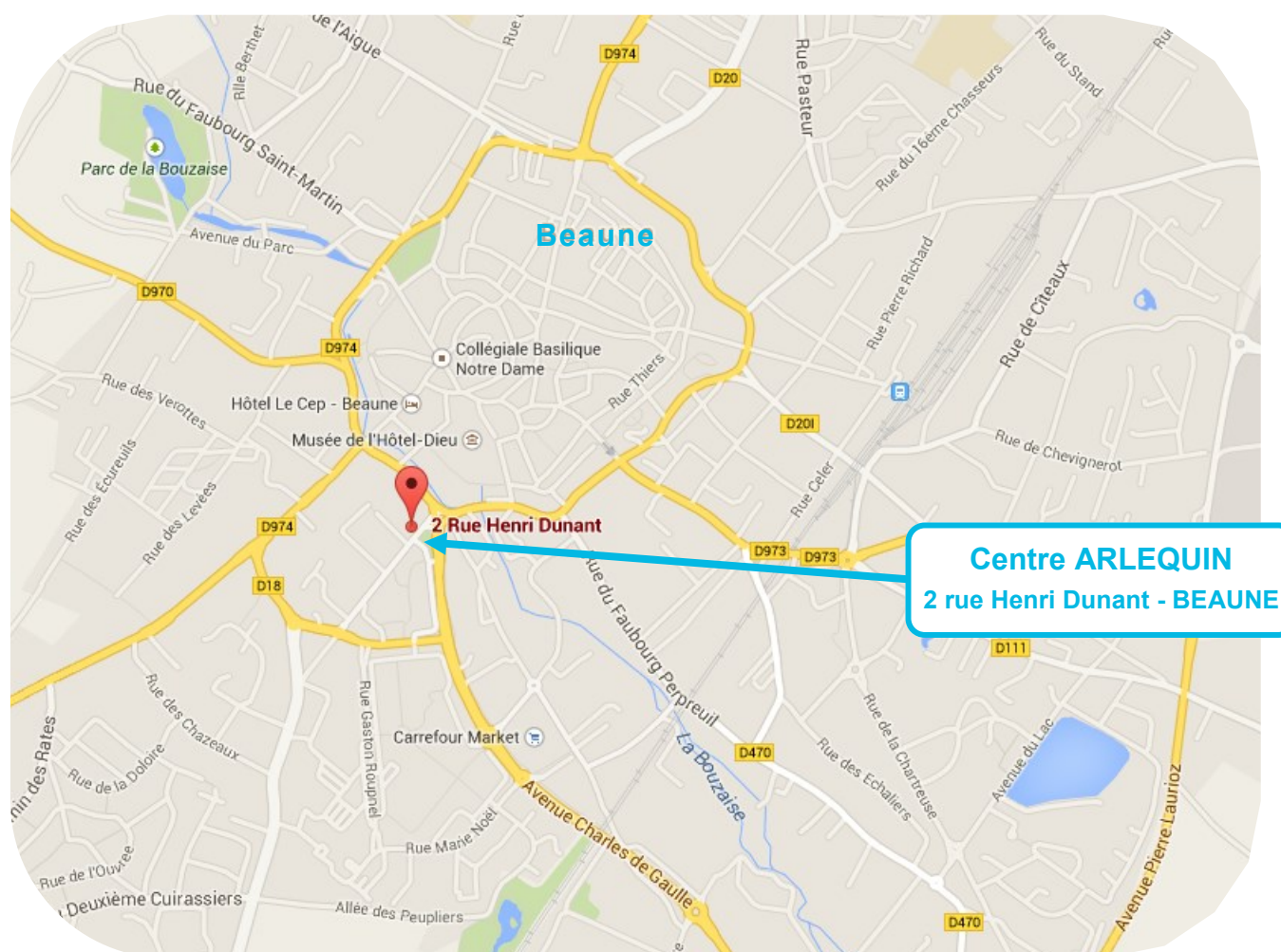


LES PARTENARIATS

- Le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon,
- Le service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Beaune,
- Les unités du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,
- Les médecins et autres professionnels libéraux,
- L'Éducation Nationale,
- Les services sociaux du Conseil Général (ASE-ASF),
- L'Association Beaunoise de Protection de l'Enfance (ABPE),
- La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées),
- Les structures médico-sociales.

LE PLAN D'ACCES



Arlequin CMP / CATTP / HDJ

2 rue Henri Dunant - 21200 BEAUNE



Centre Médico-Psychologique, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel et Hôpital de Jour, pour enfants et adolescents de 6 à 18 ans, présentant des troubles justifiant d'une prise en charge hospitalière spécialisée globale.

Arlequin est une unité de soins qui dépend du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse.

Ce pôle met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins la plus adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de dix structures de soins, réparties sur le sud du territoire de la Côte d'Or.

Contacts :

Secrétariat : 03 80 25 02 90
Cadre de santé : 03 80 25 02 93
secretariat.arlequin@chcdijon.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
Fermeture partielle durant les vacances scolaires.



LES MISSIONS

Les soins s'adressent aux enfants et adolescents de 6 à 18 ans, résidant dans le secteur géographique de Beaune et du Sud Côte-d'Or.

Le Centre Arlequin assure des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins, en ambulatoire, grâce à une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité de médecins pédopsychiatres.

LES OBJECTIFS DES SOINS

L'équipe spécialisée du Centre ARLEQUIN permet de répondre aux difficultés des enfants présentant :

- des troubles relationnels, troubles de la personnalité, ou troubles du spectre autistique,
- des troubles du comportement importants (instabilité, agressivité, inhibition...),
- des troubles des conduites élémentaires (alimentation, sommeil, propreté),
- des troubles du langage, de la motricité et/ou des troubles de l'apprentissage scolaire résultant d'une souffrance psychologique.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Nous disposons de trois pôles différenciés et complémentaires :

Centre Médico-Psychologique ou CMP

La Consultation Médico-Psychologique constitue la première étape de l'accueil de l'enfant et de sa famille. C'est le moment de l'évaluation, des bilans (psychologique, pédagogique, orthophonique, de psychomotricité, ergothérapie...), d'un accompagnement social si nécessaire, et des propositions de soins en concertation avec les familles et les différents partenaires.

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel ou CATTP

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel offre différentes possibilités de prises en charge : entretiens médicaux ou psychologiques, psychothérapies; activités thérapeutiques grâce à une équipe pluridisciplinaire (prises en charge individuelles ou en petits groupes); soutien pédagogique spécialisé* ; rééducations* (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie).

** pour les enfants présentant des difficultés psychologiques ou psychiatriques associées.*

Hôpital de Jour ou HDJ

L'Hôpital de Jour accueille des enfants dont les symptômes nécessitent une prise en charge plus spécifique et plus importante dans le temps (présence par demi-journée) avec un temps de repas.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Toute demande d'admission doit être faite par le ou les représentants légaux. Il leur sera demandé d'être présent aux consultations et de fournir leur Carte Vitale et leur attestation de mutuelle de santé à jour.

Une facturation des soins pourrait avoir lieu le cas échéant.

LA CAPACITE D'ACCUEIL

12 enfants accueillis en Hôpital de Jour par demi-journée.
Environ 550 enfants sont vus à l'année.

L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de professionnels issus de différentes catégories professionnelles (certaines personnes travaillent à temps partiel) :

- Médecins pédopsychiatres,
- Psychologues,
- Cadre de santé,
- Infirmiers,
- Educateur, moniteurs éducateurs,
- Assistante sociale,
- Ergothérapeute,
- Orthophoniste,
- Psychomotricienne,
- Musicothérapeute,
- Enseignantes spécialisées,
- Secrétaire médicale,
- Agent des services hospitaliers (ASH).